



CSR Bowling LR NA

Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles

Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine

CSR Bowling District Nord

☎ : 05 49 01 98 04 / bowcsr.naq@ffbsq.org / <http://lr20-bowling.wifeo.com/>

Siège Social : 9 allée Traversière 33610 Cestas

Adresse courrier : 11 Place des Sablons 86000 Poitiers

Le 22 aout 2018

CHALLENGE Poitou Charentes

REGLEMENT SAISON 2018-2019

Art. 1 Cette compétition, organisée par le CSR Bowling Nouvelle Aquitaine District Nord limitée **aux 18 premières équipes inscrites se déroulera le samedi et le dimanche pour le 1^{er} tour et un seul tour le dimanche pour les 2 dernières journées**, elle est ouverte exclusivement aux licenciés(es) des clubs de l'ancienne région Poitou Charentes (Départements 16-17-79 et 86). Les équipes doivent être constituées par des licenciés(es) du même club. A titre exceptionnel, un(e) remplaçant(e) d'un autre club pourra être incorporé(e). Conformément au Règlement fédéral, un joueur ayant joué dans une équipe ne pourra pas jouer dans une autre équipe pour les journées suivantes.

- Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018	à	CHAURAY
- dimanche 17 mars 2019	à	LA ROCHELLE
- dimanche 2 juin 2019	à	BUXEROLLES

Art. 2 L'épreuve est homologuée en tournoi, en conséquence les joueurs(ses) doivent être en règle avec la FFBSQ-CNB Bowling et se conformer à la réglementation habituelle des tournois (maillot de bowling, ne consommer ni tabac ni boissons alcoolisées pendant le temps de jeu, etc....).

Art. 3 Le challenge se joue en équipe de 4 joueurs(es), formant au départ deux doublettes. Chaque doublette effectue 6 lignes puis 3 lignes en quadrette. Les doublettes se constituent librement. Le classement quadrette est fait sur 36 parties.

Art. 4 **Toute équipe inscrite devra régler son engagement (compris le prix des parties soit 140 €) même en cas de forfait.**

Art. 5 Le challenge se joue avec handicap (70%). Le handicap, par joueur, est lu dans la colonne H du dernier listing en cours de validité.

Art. 6 Classement : individuels (dame et homme) avec handicap sur 9 parties, doublettes handicap sur 12 parties, quadrettes handicap sur 36 parties. L'équipe quadrette classée 1^{ère} à chaque tour marque 25 points, la 2^{ème} 21 pts, la 3^{ème} 19 pts, la 4^{ème} 17 pts, la 5^{ème} 16 pts, la 6^{ème} 15 pts, la 7^{ème} 14 pts, la 8^{ème} 13 pts, etc...(en cas d'égalité à tous les niveaux de la compétition, les égalités seront départagées par la dernière ligne jouée, au bénéfice du score le plus élevé handicap compris).
Le trophée, confié pour une saison au vainqueur, sera remis en jeu chaque année.

Art. 7 En partenariat avec le centre de bowling, Le CSR Bowling LR NA se chargera des différents classements à chaque tour.
La centralisation des résultats est faite par le CSR Bowling LR NA qui se charge de les transmettre pour homologation.

Art. 8 Tout point non prévu au règlement est du ressort du CSR Bowling LRNA. Les litiges survenant durant la compétition seront tranchés par le délégué du CSR Bowling LRNA District Nord.

ENGAGEMENT : 140 € par équipe à régler par chèque à l'ordre de CSR BOWLING LR NA au plus tard le jour de la compétition. (1 seul chèque par équipe)

Vous pouvez envoyer votre règlement par courrier une semaine avant la compétition à

Mme Yasmina ROBINET
CSR BOWLING NAQ
2 Rue Othello
86160 SAINT MAURICE LA CLOUERE
(il n'y a pas de règlement en espèces ni par carte bancaire directement à l'établissement).

HORAIRES : Priorité aux équipes se déplaçant.

Horaires des poules.

Samedi : Doublettes **10h00** - reconditionnement - quadrettes à **13h45**

Dimanche : Doublettes **9h00** et **11h30** - reconditionnement - quadrettes à **14h45** - Résultats et dotation 17h

PRESENCE OBLIGATOIRE 20 MINUTES AVANT CES HORAIRES

DOTATION : En bons d'achat pour du matériel ou des parties d'entraînement valables dans les centres du Poitou Charentes (DEPT 16-17-79-86) adhérant à ce projet **ou pour l'engagement au challenge Poitou Charentes (jusqu'au 31 octobre 2020)**

REPARTITION DES RECOMPENSES pour 18 équipes

QUADRETTES	DOUBLETTES	INDIVIDUELS handicap
1 ^{ère} équipe 140,00 €	1 ^{ère} équipe 60,00 €	1 ^{ère} dame 25,00 €
2 ^{ème} équipe 100,00 €	2 ^{ème} équipe 40,00 €	1 ^{er} homme 25,00 €
3 ^{ème} équipe 80,00 €	3 ^{ème} équipe 30,00 €	
4 ^{ème} équipe 60,00 €	4 ^{ème} équipe 20,00 €	
5 ^{ème} équipe 40,00 €		

LES BONS D'ACHAT 2018-2019 DOIVENT ÊTRE UTILISES AVANT LE 31 OCTOBRE 2020.

BILAN FINANCIER par journée

RECETTES		DEPENSES	
Engagement : 72 joueurs x 35 € =	2520.00 €	Frais de partie : 648 X 3,10 =	2008.80 €
Participation CSR BOWLING District Nord =	205.64 €	Homologation : 648 X 0,08 =	51.84 €
		Dotation	620.00 €
		Arbitrage	45.00 €
TOTAL	2725.64 €	TOTAL	2725.64 €



BULLETIN D'ENGAGEMENT

CLUB : _____

Doublette 1

Nom : _____ Prénom : _____ N° de licence : _____

Nom : _____ Prénom : _____ N° de licence : _____

Doublette 2

Nom : _____ Prénom : _____ N° de licence : _____

Nom : _____ Prénom : _____ N° de licence : _____

IMPORTANT: Le bulletin ci-dessus devra être renvoyé **IMPERATIVEMENT** à :
N. LAVRUT 11 place des sablons 86000 POITIERS : e-mail bowcsr.nag@ffbsq.org